

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le onze mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Martine HUTEAU.

A vingt et une heures, et dix-sept minutes Madame le Maire ouvre la séance.

Présents : Mme HUTEAU ; MM. MORIN V ; BIDART ; MORIN M ; Mme BHIKOO ; MM UDO ; BOUCHU ; Mmes SCHOELLER ; LLORENS ; ACCARDI ; M. MARVIN

Absent : Mr Yann LACHESNAIS

Absent excusé : Mr BOIVIN donne pouvoir à Mr BIDART

Secrétaire de séance : Mme Martine BHIKOO

Le compte rendu de la séance du 24/02/2020 a été adopté

Ordre du jour

- Approbation du compte de gestion 2019 du Receveur
- Approbation du compte administratif 2019
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019
- Vote du budget primitif 2020 de la commune
- Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020
- Subventions aux associations

INFORMATIONS DU MAIRE

06-2020- Approbation du compte de gestion 2019 COMMUNE du receveur

Vu le Code des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L 2121- 31.

Madame le Maire dit que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par le Trésorier, et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la Commune M14.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de Madame le Maire et du Compte de gestion du Trésorier, ayant entendu l'exposé de Madame Le Maire

***Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

Adopte le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2019 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

07-2020-Approbation du Compte Administratif 2019 COMMUNE

Madame le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal est sous la présidence de Monsieur Vincent MORIN.

Monsieur Vincent MORIN expose

-Vu le compte de Gestion 2019 présenté par la Trésorerie,

-Considérant que le Compte Administratif 2019 et le Compte de Gestion 2019 présentent des résultats d'exécution identiques.

Il convient de demander au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2019.

***Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

APPROUVE le Compte Administratif 2019.

Section de Fonctionnement

Dépenses	prévu	482 980.87 €
	réalisé	361 704.49 €
	reste à réaliser	0 €
recettes	prévu	482 980.87€
	réalisé	369 388.60€
	reste à réaliser	0 €

Section d'Investissement

dépenses :	prévu	478 341.64€
	réalisé	124 326.47€
	reste à réaliser	191 583.04€
recettes :	prévu	478 341.64€
	réalisé	200 410.47€
	reste à réaliser	144 872.32€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	43 716.04€
Fonctionnement	116 161.63€
Résultat global	159 877.67€

08-2020- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019

Considérant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 7684.11
- Un excédent reporté de 108 477.52

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 116 161.63

- Un excédent d'investissement de 43 716.04
 - Un déficit des restes à réaliser de 46 710.72
- Soit un besoin de financement de 2 994.68

***Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU31/12/2019 : EXCEDENT	116 161.63
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	2 994.68
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	113 166.95
<hr/>	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	43 716.04

09-2020-BUDGET 2020 COMMUNE

Madame le Maire expose :

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** l'instruction budgétaire M14,
- **VU** le projet du Budget Primitif 2020 pour l'année duquel il résulte que les crédits proposés pour les dépenses totales (investissement et

Fonctionnement) s'élèvent à 1 050 638.60€ alors que les recettes (investissement et fonctionnement) totalisent 1 050 638.60€.

***Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

APPROUVE le budget Primitif 2020 :

section de fonctionnement dépenses: 490 966.83€
section de fonctionnement recettes : 490 966.83€

section d'investissement dépenses : 559 671.86€
section d'investissement recettes : 559 671.86€

10-2020 Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Madame le Maire expose :

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de voter les taux d'imposition pour cette année en fixant les trois taxes directes locales pour l'année 2020 comme suit :

TAXES	TAUX 2018	TAUX 2019	TAUX 2020	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2020	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2020
Taxe d'habitation	10.67	10.87	-	-	-
Taxe sur le foncier bâti	13.26	13.39	13.52	623 100	84 243
Taxe sur le foncier non bâti	42.23	43.03	43.46	42 300	18 384

***Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

DECIDE de fixer les taux suivants pour l'Année 2020 :

- Taxe sur le foncier bâti 13.52 %
- Taxe sur le foncier non bâti 43.46 %

11-2020-SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire expose :

Comme chaque année, le Conseil Municipal attribue des subventions aux associations suivantes :

Associations	Montant proposé en 2019	Montant proposé en 2020
APEVAM	130	130
ANCIENS COMBATTANTS	50	50
ASSOCIATION DE TENNIS	230	230
CLUB DE L'AMITIE	130	130
COMITE DES FETES	130	130
GYMNASIQUE	260	260
CLUB DE L'AGE D'OR	130	130
MACVA	260	130
ASSOCIATION EGLISE	130	130
LA ROSALIE	130	130
LE TAÏCHI-CHUAN	130	130
TOUS EN SCENE	0	260

***Après délibération
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,***

DECIDE de verser aux associations :

Associations	Montant proposé en 2019	Montant proposé en 2020
APEVAM	130	130
ANCIENS COMBATTANTS	50	50
ASSOCIATION DE TENNIS	230	230
CLUB DE L'AMITIE	130	130
COMITE DES FETES	130	130
GYMNASIQUE	260	260
CLUB DE L'AGE D'OR	130	130
MACVA	260	130
ASSOCIATION EGLISE	130	130
LA ROSALIE	130	130
LE TAÏCHI-CHUAN	130	130
TOUS EN SCENE	0	260

LA SEANCE EST LEVEE A 21 HEURES ET 40 MINUTES

